

Vue d'ensemble : blanchiment d'argent et financement des activités terroristes

2008

FINTRAC
CANAFE



Financial Transactions and
Reports Analysis Centre of Canada

Centre d'analyse des opérations
et déclarations financières du Canada

Canada

Survol de l'exposé

- Introduction à CANAFE, au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes
- Rôle de CANAFE en tant qu'unité du renseignement financier (URF) du Canada
- CANAFE et les entités déclarantes



**Introduction à CANAFE, au
blanchiment d'argent et au
financement des activités terroristes**

CANAFE

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) est l'unité du renseignement financier du Canada. CANAFE produit des renseignements financiers pour les organismes d'application de la loi et pour les agences de sécurité nationales. Le Centre occupe une place de choix pour analyser des millions de déclarations afin de produire ces renseignements.

- Mis sur pied en 2000 en raison de l'adoption de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (la Loi)*
- Fait partie intégrante de l'engagement du Canada dans la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.
- Organisme indépendant qui relève du ministre des Finances et du Parlement.
- Dirige ses activités indépendamment des organismes d'application de la loi et d'autres organismes.
- Travaille en partenariat avec les entités déclarantes.



Mandat de CANAFE

- CANAFE a été créé afin de détecter et de décourager le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes en fournissant des renseignements essentiels aux enquêtes sur les infractions liées au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes ou aux poursuites connexes.

Qu'est-ce que le blanchiment d'argent ?

- Les Nations-Unies définissent le blanchiment d'argent comme étant « tout acte ou toute tentative de perpétrer un acte dans le but de dissimuler l'origine de l'argent ou des biens dérivés d'une activité criminelle ».
- Essentiellement, c'est le processus qui permet de transformer de l'« argent sale » en « argent propre ».
- Il ne s'agit pas seulement d'argent comptant, mais aussi d'objets de valeur (p. ex. immobilier, diamants) et d'autres types de fonds (p. ex. fonds électroniques).



Incidences du blanchiment d'argent

- Crime/victimisation
 - Coûts plus élevés liés à l'application de la loi
- Érosion des pratiques commerciales équitables
- Instabilité de l'économie
- Affaiblissement des structures sociales, politiques et économiques
- Menace à l'intégrité des institutions financières

Étapes essentielles au blanchiment d'argent

- Relation progressive
 - 1) D'une infraction désignée (ou infraction de prédictat ou substantielle);
 - 2) à la possession de produits de la criminalité;
 - 3) au blanchiment des produits de la criminalité;
 - 4) à une infraction de blanchiment d'argent.
- Une étape ultérieure ne peut avoir lieu si les précédentes n'ont pas été atteintes.

Objectifs criminels du blanchiment d'argent

- Possession et utilisation des profits provenant d'activités criminelles
- Les profits servent à :
 - financer une entreprise
 - assurer un certain niveau de vie / acquérir des biens
 - exercer un pouvoir ou une influence
 - développer de nouveaux marchés
 - conserver les marchés existants



Méthodes de blanchiment d'argent

- Utilisation du système financier
- Mouvement matériel des fonds (c.-à-d. passeurs de fonds)
- Mouvement au moyen des systèmes commerciaux

Trois étapes du blanchiment d'argent

Placement

Dispersion

Intégration

Placement : injecter des profits illégaux dans le système financier.

Exemple : en fractionnant un montant élevé d'argent comptant en des sommes plus petites et moins évidentes, qui sont ensuite déposées directement dans un compte bancaire.

Trois étapes du blanchiment d'argent

Placement

Dispersion

Intégration

Dispersion : effectuer une série de conversions ou de mouvements de fonds afin de camoufler leur origine.

Exemple : en effectuant des virements électroniques dans de nombreux pays. Par exemple, les fonds peuvent être virés dans des comptes dans des « paradis fiscaux », où les lois bancaires et des sociétés sont opaques.

Trois étapes du blanchiment d'argent

Placement

Dispersion

Intégration

Intégration : réintroduire avec succès des fonds blanchis dans l'économie légitime.

Exemple : en investissant des fonds dans l'immobilier, des objets de luxe ou des entreprises.

Exemples d'indicateurs de blanchiment d'argent

- Le statut d'emploi du client ne cadre pas avec le niveau ou le genre d'activité qu'il effectue.
- Le client met beaucoup d'efforts à justifier ou à expliquer l'opération.
- Le client est extrêmement discret et peu enclin à rencontrer quelqu'un en personne.
- Le client est nerveux, ce qui ne cadre pas avec le type d'opération.
- Le client admet ou affirme avoir été impliqué dans des activités criminelles.
- Le client ne veut pas recevoir de la correspondance à la maison.

– Pour de plus amples détails, veuillez consulter la Ligne directrice 2 de CANAFE.

Qu'est-ce que le financement des activités terroristes?

- La Banque mondiale définit le financement des activités terroristes comme étant : « le soutien financier, quelle qu'en soit la forme, du terrorisme ou de ceux qui le soutiennent, le planifient ou le commettent ».
- Il s'agit essentiellement de la collecte ou de l'offre de fonds provenant d'activités terroristes.
- Les fonds peuvent provenir de sources illégitimes (comme la contrebande de stupéfiants) ou légitimes (comme les organisations de bienfaisance), et les montants sont habituellement beaucoup moins élevés que dans les cas de blanchiment d'argent.

Étapes du financement des activités terroristes

- Acquisition
- Transmission
- Utilisation



Tendances liées au financement des activités terroristes

- Utilisation de plus en plus fréquente des organismes de charité et des organisations sans but lucratif
- Augmentation des activités criminelles liées à la propriété intellectuelle (DVD piratés)
- Différents types de fraude



Exemples d'indicateurs de financement des activités terroristes

- Activités atypiques de l'entreprise et dans le compte
- Télévirements provenant ou expédiés à des endroits incitant des préoccupations spécifiques
- Déplacement important ou rapide de sommes d'argent
- Couverture médiatique des activités d'un titulaire de compte
- Des œuvres de secours et de bienfaisance sont concernées par les opérations

Pour de plus amples détails, veuillez consulter la Ligne directrice 2 de CANAFE.



Principales différences entre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

- Le blanchiment d'argent s'effectue sur des produits de la criminalité (sources illégitimes), et le financement des activités terroristes se produit en vue de commettre des crimes, à même des fonds provenant de sources légitimes et illégitimes.
- Le blanchiment d'argent a trait à la manipulation de fonds illégaux afin d'en camoufler l'origine alors que l'obtention des fonds est une exigence de départ du financement d'activités terroristes.
- Le blanchiment d'argent a pour objet d'éloigner les fonds de leurs sources illégales, et de camoufler celles-ci, et le financement des activités terroristes vise à camoufler la destination des fonds, et finalement, à cacher la façon dont ils seront utilisés pour faciliter ou mettre en œuvre des activités terroristes.

Cas de CANAFE

- La *Loi* donne un aperçu de la façon dont CANAFE peut communiquer des renseignements.
- Les communications de CANAFE ont servi non seulement à porter des accusations de blanchiment d'argent, mais aussi à l'égard d'autres infractions de prédictat comme, entre autres, la fraude, le vol et le trafic de stupéfiants.
- CANAFE sait que de nombreuses communications de cas ont fait l'objet d'articles de presse.

Exemples rendus public concernant la contribution de CANAFE

Source : *Vancouver Sun*, le 14 décembre 2007

- Un baron de la drogue et 16 complices d'un réseau international sont accusés.
- Des stupéfiants d'une valeur de 168 millions de dollars ont été saisis et des millions de dollars ont été blanchis.
- Des biens immobiliers d'une valeur de 6 millions de dollars ont été bloqués.
- Le corps policier qui a mené l'enquête a reconnu publiquement avoir reçu l'aide de CANAFE. ²¹

Exemples rendus public concernant la contribution de CANAFE (suite)

- Source : *Montreal Gazette*, le 25 novembre 2006
- Opération Colisée – crime organisé (famille Rizzuto).
- 1 000 accusations ont été portées, notamment pour importation de stupéfiants et extorsion.
- 700 policiers ont exécuté des mandats et 73 personnes ont été arrêtées.
- On a indiqué que les renseignements financiers fournis par CANAFE avaient joué un rôle crucial.

Exemples rendus public concernant la contribution de CANAFE (suite)

- Source : *Vancouver Sun*, le 20 mai 2006
- Frank Tran, parrain d'un réseau de blanchiment d'argent, est condamné à une peine de prison de 10 ans ainsi qu'à une amende de 423 462 \$.
- Il a blanchi 201 millions de dollars pour des gangs asiatiques et latinos qui importaient de la cocaïne et exportaient de la marijuana.
- 3 millions de dollars en actifs ont été confisqués.
- La police a reconnu publiquement avoir reçu l'aide de CANAFE.

Exemples rendus public concernant la contribution de CANAFE (suite)

- Source : *Montreal Gazette*, le 30 septembre 2005
- Norbourg gestion d'actifs.
- Fraude de 115 millions de dollars aux dépens des investisseurs dans les fonds.
- Vincent Lacroix (fondateur) est condamné à payer 255 000 \$ et à une peine d'emprisonnement de 12 ans.
- Les médias ont rapporté que les mandats de perquisitions qui ont été délivrés étaient fondés sur des renseignements fournis par CANAFE.



Rôle de CANAFE en tant qu'unité du renseignement financier (URF) du Canada



Rôle de CANAFE

- **Recueillir, analyser, évaluer et communiquer** des renseignements concernant le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada.
- **Veiller au respect** des obligations dans le cadre de la partie 1 de la *Loi* et des règlements connexes.
- Assurer la **protection des renseignements personnels** en sa possession.
- **Sensibiliser davantage le public** au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes.



CANAFE – Activités

Assurer la conformité

- approche de partenariat, axée sur le risque, et qui comprendra bientôt les pénalités administratives pécuniaires.

Analyse tactique

- analystes, communications, technologie de l'information

Analyse stratégique

- tendances, modes opératoires, typologies

Partenariats

- organisme d'application de la loi, autres entités gouvernementales, partenariats internationaux

Informier le public

- sensibilisation



Éléments clés des fonctions de CANAFE

- Séparation entre les fonctions d'analyse tactique et de conformité.
- La loi prescrit les renseignements que CANAFE peut communiquer, la façon dont il peut le faire et à qui il peut communiquer ces renseignements.

Approche de CANAFE pour assurer la conformité

- CANAFE privilégie une approche de coopération pour assurer la conformité.
- L'approche comporte deux volets :
 - La promotion de la conformité (au moyen de la sensibilisation, d'exposés et de publications, etc.)
 - La surveillance de la conformité (au moyen d'examens, de questionnaires, etc.)
- Notre expérience démontre que la plupart des entités déclarantes veulent respecter leurs obligations législatives.



CANAFE et les entités déclarantes



Secteurs actuellement assujettis à la *Loi*

Les secteurs suivants doivent présentement respecter certaines obligations :

- Comptables et cabinets d'expertise comptable
- Entités financières (y compris les banques, les coopératives de crédit, les caisses populaires, les sociétés de prêt et de fiducie)
- Compagnies, courtiers et agents d'assurance-vie
- Courtiers en valeurs mobilières
- Entreprises de services monétaires
- Courtiers et agents immobiliers
- Casinos
- Mandataires de l'État qui vendent des mandats



Obligations prévues par la *Loi*

- Déclaration
- Vérification de l'identité des clients
- Tenue de documents
- Programme de conformité



Nouveaux secteurs

- Négociants en métaux précieux et pierres précieuses *
- Notaires de la Colombie-Britannique (y compris les sociétés de notaires) *
- Promoteurs immobiliers °

* À compter du 30 décembre 2008

° À compter du 20 février 2009

Processus d'examen de CANAFE

- Conformément à l'article 62 de la *Loi*, les agents de conformité de CANAFE peuvent demander des renseignements sur les activités des entités déclarantes
- Peut se faire au moyen :
 - de l'administration d'un questionnaire
 - d'un examen
 - d'une demande de renseignements

Méthodes utilisées dans le cadre des examens

Processus d'examen

- Au préalable, peut communiquer avec l'entité déclarante pour fixer une rencontre.
- Vérification de l'efficacité des mécanismes et des contrôles
- Réunion de bilan
- Lettre faisant état des résultats

Résultats de l'examen et mesure de suivi

- Si conforme – le rapport met en relief la portée et les résultats
- Si non-conforme – le rapport présente les domaines où des mesures correctives s'imposent
- Demande d'un plan d'action (au besoin)

Infractions criminelles et pénalités

- Défaut de déclarer des opérations douteuses : amende maximale de 2 millions de dollars et/ou peine d'emprisonnement maximale de 5 ans
- Défaut de déclarer une opération réglementaire : amende maximale de 500 000 \$ pour une première infraction et de 1 million de dollars en cas de récidive;
- Divulguer le fait qu'une opération douteuse a été effectuée dans le but de nuire à une enquête criminelle : jusqu'à 2 ans d'emprisonnement.
- Défaut de satisfaire aux exigences en matière de tenue de documents, de vérification des pièces d'identité, de mise en œuvre d'un programme de conformité, ou de fournir les renseignements exigés par CANAFE aux fins de conformité : amende maximale de 500 000 \$ et/ou une peine d'emprisonnement maximale de 5 ans.



Pénalités administratives pécuniaires

- À compter du 30 décembre 2008, CANAFE aura l'autorité d'imposer une pénalité administrative pécuniaire en cas de non-conformité.



Pour de plus amples renseignements ou pour des directives propres à un secteur, veuillez consulter votre agent de conformité régional et le site Web de CANAFE (<http://www.canafe-fintrac.gc.ca>).